



---

## Assemblée plénière de novembre 2022

---

**La Conférence des évêques de France est constituée de l'ensemble des évêques et cardinaux de France. Elle se réunit deux fois par an en Assemblée plénière. Cet automne, elle s'est réunie du 3 au 8 novembre. Retour sur cette semaine de travail des évêques.**

- Lire le discours d'ouverture de Mgr Eric de Moulin Beaufort, président de la Conférence des Evêques de France
- Assemblée plénière de novembre 2022 : message du Cardinal Pietro Parolin aux évêques français

### **Eucharistie en la Basilique Notre-Dame du Rosaire, messe télévisée du Jour du Seigneur**

### **Conférence de presse sur la Lutte contre les abus, le 7 novembre 2022**

Déclaration de Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la Conférence des évêques de France, le 7 novembre 2022

### **Discours de clôture**

Frères et sœurs, vous tous catholiques de France, laïcs, diacres, prêtres, personnes consacrées, et vous qui, pour une raison ou pour une autre, vous intéressez aux travaux de notre assemblée, chers Frères évêques,

« La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus » : cette phrase qui ouvre l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, « La joie de l'Évangile », du pape François, nous a habités, nous évêques, alors que nous nous réunissions. Nous avions, jeudi dernier, le cœur lourd, remplis de sentiments mêlés ; nous étions douloureux de vous savoir, frères et sœurs, meurtris, en colère, bouleversés, doutant de nous et de notre volonté réelle de sortir de la culture qui a permis les abus et les a couverts. Nous savions la déception des personnes victimes qui avaient décidé l'an passé de nous faire confiance. Or, la joie de l'Évangile, c'est elle que nous voulons servir, c'est elle que nous voulons partager à tous, c'est pour la rendre accessible à tous que nous avons engagé notre vie. Nous sommes humiliés de constater que des actes de certains de nos frères, prêtres et évêques, et la manière dont ces actes ont été traités entre notre structure ecclésiale en France et jusqu'au Saint-Siège provoquent de la tristesse, de l'incompréhension, du dégoût, et empêchent beaucoup de vous de goûter la joie pure et rajeunissante de l'Évangile du Christ. Nous sommes conscients que ces fautes personnelles de tel ou tel nous renvoient tous à nos insuffisances, à nos médiocrités, à nos manquements à la charité, à la justice, à la bonté, à la vérité, manquements qui entachent notre ministère et vous privent parfois, – et une fois, c'est trop-, de connaître le Christ Jésus d'un cœur sans partage. Nous voudrions tant que vous puissiez vivre paisiblement l'expérience des premiers disciples de Jésus, telle que nous la rapporte l'évangile selon saint Jean : « Venez et vous verrez ». « Ils allèrent donc, ils virent où il demeurait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là. » (Jn 1,39). Nous voudrions tant que beaucoup d'autres puissent la goûter.

Là est la source de la vie pour tous, dans la proximité du Seigneur Jésus, le Fils bien-aimé qui demeure dans le Père et nous ouvre accès à sa filiation. Ce jour-là, auprès du fleuve Jourdain, il n'y avait pas de palais ni de belle maison, tout juste une cabane en roseaux, et là demeurait Jésus et là il a accueilli ceux qui allaient devenir ses disciples et là était la pleine présence de Dieu, son hospitalité la plus forte. Nous avons pu, jeudi dernier le 3 novembre, après avoir passé un long moment à reprendre le déroulement des faits qui avaient conduit à la tourmente que nous vivons, prendre une heure, sous la conduite de Mgr Vincent Jordy, que je remercie au nom de tous, pour partir au bord du Jourdain, rencontrer Jésus comme pour la première fois, le suivre comme « l'Agneau de Dieu » et pour demeurer avec lui. De la même façon, au long de ces jours ici à Lourdes, auprès de la grotte de Massabielle, nous éprouvons l'intercession de Marie, la Mère de Dieu, et de sainte Bernadette, et la prière de toutes celles et tous ceux qui viennent ici prier ou qui confient leurs intentions. Permettez-moi de vous le dire : alors que nous nous étions retrouvés agités, inquiets, peut-être même méfiants les uns à l'égard des autres, nous avons vécu en ces cinq jours un processus d'apaisement, de resserrement de nos liens, de détermination renouvelée.

Nous sommes conscients cependant que la confiance native que le peuple de Dieu mettait dans les pasteurs qui lui sont

donnés est ébranlée et qu'elle est, chez certains, chez beaucoup peut-être, brisée. Comment, après avoir découvert ce qu'avait pu faire Mgr Santier ; comment, après avoir entendu ce que le cardinal Ricard lui-même a avoué publiquement hier, pourriez-vous recevoir le cœur en paix la grâce du Christ des mains de quelque prêtre ou évêque que ce soit ? Une telle question secoue toute l'Église, car ce n'est pas le moindre aspect du mystère du Christ que le fait qu'il ne se soit pas contenté de réunir des disciples pour partager avec eux des heures de contemplation et d'échanges mais qu'il en ait mis à part quelques-uns pour aller vers tous en son nom. Le Père de Lubac, grand théologien du siècle dernier, a pu écrire en 1938, dans son premier grand ouvrage *Catholicisme* : « « Mystère de l'Église, plus profond encore s'il est possible, plus "difficile à croire" que le Mystère du Christ, comme celui-ci déjà était plus difficile à croire que le Mystère de Dieu »[1]. Plus difficile à croire, je le comprends ainsi, parce que le divin, la divine charité, est dans la réalité de l'Église, tellement enveloppé d'humain, et d'un humain qui n'est pas que la nature humaine mais ce que nous, les humains, l'avons fait devenir, avec ses abîmes parfois si vertigineux et inquiétants et ses noeuds parfois si meurtriers.

Nous ne nous sommes pas rassurés à bon compte, pendant ces quelques jours, avec des considérations théologiques. Nous avons travaillé, en nous entraînant, et cela sur plusieurs axes.

D'abord nous avons travaillé pour tirer au clair ce qui s'était passé. Le huis-clos, qui n'a pas été bien compris, nous a permis d'aller aussi loin que possible dans la vérité de nos échanges. J'ai exposé hier pendant la conférence de presse, que nous avons ajoutée pour faire connaître la déclaration de Mgr Ricard, l'essentiel de ce travail. Je voudrais uniquement et simplement dire ici à vous tous quatre choses :

- Premièrement, que Mgr Blanchet, à peine nommé évêque de Créteil, ayant accepté dans la foi cette mission, a découvert alors et progressivement la situation exacte de son prédécesseur. Il s'est trouvé pris dans une situation créée par le silence maintenu des mois avant son arrivée et même sa nomination. Il a dû seul, avec force et délicatesse, trouver la manière de tenir Mgr Santier le plus à l'écart possible, sans pour autant paraître le rejeter ou le mépriser aux yeux d'un diocèse qui voulait le remercier encore, alors même qu'il ne pouvait expliquer à quiconque ce dont il retournait. De même, Mgr Le Boulc'h n'a pas su tout de suite dans quelles conditions Mgr Santier revenait à son diocèse d'origine, et lui aussi a dû, à mesure qu'il le découvrait, chercher les meilleures ou les moins mauvaises manières de l'accueillir, puisqu'aussi bien il fallait que Mgr Santier puisse vivre quelque part.
- Deuxièmement, le travail fait avec un canoniste, un juriste et un official du Dicastère pour la doctrine de la foi venus nous rejoindre nous a permis de reconnaître qu'il y a eu des insuffisances, des erreurs et des dysfonctionnements dans la manière de réagir aux faits commis par Mgr Santier au fil des procédures. Je les ai énumérés hier. L'essentiel se résume en trois points : le traitement en circuit fermé, entre évêques ; une naïveté entretenue ; un manque de considération pour le peuple de Dieu. Nous avons donc élaboré progressivement pendant ces quelques jours des décisions à prendre. Nous avons abouti ce matin. Nous avons décidé de constituer un comité de suivi auquel tout archevêque ou évêque ayant à traiter du cas d'un autre évêque pour des abus ou agressions sexuelles se référera afin d'être accompagné dans toutes les étapes de la procédure. Nous allons agir aussi auprès des dicastères romains concernés pour préciser les procédures, établir des critères plus précis quant à la publication des faits et des sanctions, mieux définir ce qui est attendu de celui qui est chargé de l'enquête quant au « *votum* », c'est-à-dire aux recommandations, qu'il doit formuler. Le Saint-Siège a besoin que chacun joue pleinement son rôle et sache lui faire valoir les données propres à une situation ou à un pays. Nous voulons intégrer nous-mêmes davantage que la foi des fidèles est heurtée lorsqu'un prêtre ayant abusé sexuellement d'une personne continue de célébrer l'Eucharistie. Cela a des conséquences précises quant à la manière de nommer un prêtre ayant été condamné et qui a accompli sa peine. Ces décisions nouvelles enrichissent le dispositif mis en place depuis l'an dernier. Nous avons, aussi dans cette ligne-là, voté les statuts du Tribunal pénal interdiocésain qui devrait par conséquent, dès réception du visa du Tribunal de la Signature apostolique, être mis en place début décembre. Nous avons pu réfléchir à la mise en place concrète d'un *celibret* national, c'est-à-dire d'une carte remise à chaque prêtre permettant d'attester de sa qualité et de sa capacité à célébrer les sacrements. Nous nous sommes préparés aux visites que nous aurons à faire à Rome pour rencontrer le Dicastère pour la doctrine de la foi et la Commission de protection des mineurs.
- Troisièmement, nous avons été bouleversés par la déclaration du cardinal Ricard. Il a été notre Président pendant deux mandats et une autorité dans notre Assemblée. Nous pensons à la personne qu'il a atteinte dans sa jeunesse, à celles et ceux qui furent ses paroissiens à Marseille, ses diocésains à Grenoble, à Montpellier, à Bordeaux ; nous pensons aux diocésains de Digne. Son aveu rendu public est un acte de grande importance. Par-delà le traitement que la justice, tant celle de l'État que celle de l'Église, peuvent donner à un tel comportement, Mgr Ricard se comporte comme un pécheur repentant qui assume ses actes, quelle que soit leur ancienneté, parce qu'il réalise au fil de son histoire, de mieux en mieux, que le mal fait du mal et qu'il faut rompre cet enchaînement. En parlant publiquement, il s'adresse à tout le peuple de Dieu, il se remet au jugement de chacun. Il inscrit sa déclaration dans le travail de vérité que l'Église a entrepris depuis quelques années et dans lequel l'Église en France tient sa part. Il compte sur nous, baptisés. Il n'en appelle pas à notre indulgence mais à notre fraternité. De plusieurs côtés, on en a appelé ces dernières semaines à la maturité du peuple de Dieu. Beaucoup ont fait valoir combien il était humiliant pour celui-ci d'entendre que les autorités ecclésiales lui avaient caché les fautes d'un pasteur pour le ménager. On fait valoir à raison que le peuple de Dieu est capable de supporter, si douloureux que ce soit, la découverte des fautes de ses pasteurs, et qu'il lui est beaucoup plus violent d'être maintenu un temps dans l'ignorance par un mensonge.

● Quatrièmement : c'est pourquoi j'ai dit hier, lundi, le nombre des évêques ayant été mis en cause d'une manière ou d'une autre devant la justice de notre pays ou la justice canonique. Le nombre mentionné dans la presse recouvre des cas très différents et des faits qui ne sont pas du même ordre. Je pensais l'avoir indiqué suffisamment et je regrette de ne pas avoir été assez précis. Trois évêques, ces dernières années, ont été mis en cause pour non dénonciation d'un prêtre accusé. L'un de ces évêques est mort, un autre a été condamné et le troisième a été relaxé. Je les ai mentionnés pour que l'information soit complète, mais tout cela est connu de tous. Huit autres évêques ont été mis en cause pour des faits qu'ils auraient commis eux-mêmes. Parmi eux, cinq ont été mentionnés dans la presse et ont fait l'objet d'actions judiciaires, parfois arrêtées, parfois encore en cours. Pour l'un d'entre eux, je le signale, l'affaire a été conclue par un non-lieu. Enfin, trois autres sont en cours d'instruction. Ces huit évêques sont actuellement retirés de la responsabilité épiscopale et sont soumis à des restrictions de ministère de natures variées. Car la justice canonique juge de faits que la justice de notre pays ne connaît pas, et comme cette dernière, elle connaît la gradation des peines et la prescription, des éléments indispensables à un État de droit, même si la justice canonique pourrait progresser encore dans la prise en compte des personnes victimes et de leurs droits. La maturité du peuple de Dieu est soumise à rude épreuve, nous en sommes conscients. Il nous faut tous admettre que ni l'ordination ni les honneurs ne préservent de commettre ou d'avoir commis des fautes dont certaines peuvent être graves même aux yeux de la justice de l'État et que tout être humain peut être habité par des forces troubles qu'il ne parvient pas toujours à maîtriser. Nous, évêques, recevons ce nombre avec douleur. Ce que nous découvrons de quelques-uns de nos frères nous appelle à nous examiner, cela nous a été rappelé, sur notre rapport au pouvoir, aux biens, à notre ministère, à chacune des personnes avec qui nous agissons. Voilà qui nous conduit à une autre réflexion et un autre pan de notre travail.

Nous professons dans le « Je crois en Dieu » : « Je crois à l'Église une, sainte, catholique et apostolique ». Cette formule liturgique peut choquer aujourd'hui. Certains ont écrit ne plus pouvoir la prononcer. Nous les comprenons. Mais l'Église n'est pas sainte parce qu'elle serait faite de saints uniquement ; en tout cas pas parce qu'elle le serait en sa hiérarchie. Elle est sainte parce que, par elle, le Seigneur Jésus enfante à la sainteté les pécheurs que nous sommes. La sainteté n'est pas la perfection morale, nous l'oubliions trop souvent. Elle n'est pas non plus un heureux équilibre des vertus naturelles et surnaturelles, traversé par un élan spirituel. Le saint est celui qui apprend à reconnaître ses abîmes intérieurs et qui choisit de s'en écarter par amour pour le Christ, le Fils bien-aimé venu jusqu'à nous. L'Église sainte n'est pas la réunion des « gens bien » ; elle est la communion que tâchent de vivre des pécheurs pardonnés, non pas amnistisés, non pas dispensés d'assumer leurs actes, mais pardonnés et rendus forts par le pardon. Elle est le lieu de cristallisation de notre élan spirituel, non pas d'abord une organisation religieuse qui nous permettrait de vivre à la surface de notre âme, plutôt la communauté qui nous constraint à aller puiser en nous ce que nous voulons vivre en vérité, faisant alors la douloureuse et salvifique expérience que nous n'y parvenons pas tout seuls, ni jamais adéquatement, que nous avons besoin d'être rachetés par le sang de l'Agneau sans tache, par le cri de son agonie et le silence du tombeau, avant que puisse éclore la joie discrète d'abord et pure toujours de la résurrection. La communion de l'Église ne résulte pas d'une harmonieuse organisation, elle résulte de l'engagement de chacun de ses membres, tous ayant reçu « l'onction du Saint », du Saint-Esprit, dans le combat spirituel, pour grandir dans la liberté avec les armes du Christ, et le repentir, la reconnaissance libre de ses fautes et la demande de pardon, l'assomption des conséquences des actes commis, est une de ces armes. La sainteté de l'Église n'est pas l'absence de péché de ses membres mais la capacité de tout le Corps d'accompagner chaque membre dans ce combat de lumière et de paix.

Dans cette lumière-là, sans doute, il nous faut comprendre la synodalité et son articulation à la collégialité. Dans le langage chrétien antique, le mot « hiérarchie » ne désigne pas d'abord le commandement, l'autorité qui ordonne et qui se fait obéir, mais la source, arché, où l'on peut puiser de quoi vivre et porter du fruit. Le ministère apostolique n'est pas d'abord une manière d'organiser un peuple qui serait confus, il a pour mission, ce ministère, de rapprocher de chacun la source pour qu'il puisse y trouver ce dont il a besoin. La source est la présence du Christ ressuscité, au cœur de la liberté de chacune et de chacun, dans la double Parole de l'Ancien et du Nouveau Testaments et dans les sacrements de Jésus. Le ministère est tout entier au service du peuple des baptisés et confirmés, des pécheurs pardonnés, rachetés, appelés à avancer vers la sainteté en devenant les uns pour les autres et pour tous les humains des porteurs de la bonté de Dieu. Le ministère apostolique s'exerce dans la collégialité, car aucun pasteur ne peut seul garantir qu'il relie en vérité à la source. Il ne le peut qu'en étant inséré dans le collège qui a le successeur de Pierre à sa tête. Quant à la synodalité, elle n'est pas d'abord un jeu de répartition des pouvoirs, même s'il faut organiser ceux-ci et veiller à en renouveler la distribution régulièrement. La synodalité est avant tout une recherche commune de la volonté de Dieu, une entraide fraternelle pour avancer sur les chemins de Dieu en s'aidant à sortir de l'esclavage du péché pour grandir dans la liberté des enfants de Dieu. Elle se nourrit donc de la maturité du peuple de Dieu que nous avons évoquée, et elle la fait grandir. C'est en nous portant les uns les autres, selon la différence des états de vie et des dons, dans le chemin de la sainteté, c'est-à-dire de la liberté à l'égard du péché, que nous servons la vie de l'Église que nous formons et dans laquelle nous avons la grâce d'être. Ces quelques jours étaient trop peu nombreux pour que nous puissions lire et analyser le **document qui vient d'être publié pour préparer la phase continentale du processus synodal de l'Église**. Chacun fera ce qu'il peut dans son diocèse. Mais nous constatons que, de par le monde, dans l'Église entière, les mêmes attentes, les mêmes aspirations, les mêmes douleurs s'expriment, mais aussi la même espérance de vivre la pleine vérité du mystère de l'Église où le Seigneur partage sa sainteté aux pécheurs qu'il appelle à lui.

Nous avons goûté cela, frères et sœurs, vous toutes et tous qui m'écoutez ce matin, nous l'avons goûté, nous évêques, lors du temps passé, hier lundi 7 novembre 2022, avec les pilotes et un membre des neuf groupes de travail dont nous avions décidé la création en novembre 2021. Ils nous ont fait travailler par groupes de dix évêques sur le thème qui leur a été confié. Les voies qu'ils nous ont ouvertes, les transformations de fonctionnement ou de gouvernance, qu'ils dessinent nous seront proposées en mars prochain et nous aurons à exercer notre discernement dans la lumière de l'Esprit-Saint. L'enjeu, pour nous, n'est pas seulement de trouver des procédures plus sûres (on parle souvent de « process ») mais de rendre nos organisations ecclésiales, nos manières de réagir et d'agir face à des cas douloureux, nos modes de vie et de soutien mutuel, plus riches de la vérité de la synodalité et de la collégialité, vécues dans la sainteté de l'Église. Je crois pouvoir dire que nous avons admiré la maturité chrétienne de celles et de ceux qui sont venus à nous, comme des frères et des sœurs qui ne cherchaient ni à nous faire la leçon, ni à grapper une part de notre autorité mais à nous aider à mieux exercer le ministère apostolique qui nous a été confié par le Seigneur ressuscité. De tout cœur, je remercie au nom de tous les évêques les membres de ces groupes de

travail, une bonne centaine de personnes : leur engagement, leur générosité en temps et en réflexion, nous remplissent d'action de grâce.

Nous avons goûté aussi ce mystère lorsque nous avons travaillé à la transformation de notre Conférence. Deux groupes de travail spécifiques avaient élaboré quatre scénarios, chacun caractérisé par une perspective différente : la communion des provinces, la flexibilité maximale, le service minimum, l'hôpital de campagne. Le but poursuivi est moins la recherche d'une diminution des effectifs qu'une meilleure définition du rôle des instances (Assemblée plénière, Conseil permanent, Présidence, conseils et commission) et une meilleure articulation entre elles pour que notre système central soit plus souple, un peu moins coûteux, mieux adapté aux besoins de l'évangélisation aujourd'hui. Les échanges que nous avons pu avoir autour de ces scénarios nous relancent dans la conscience de notre collégialité et de notre responsabilité à chacun de la rendre vivante, la vie de chacun de nos diocèses fortifiant celle de tous les autres. Je salue ici de la part des évêques l'équipe de Nexus qui nous accompagne dans ce labeur avec délicatesse, fermeté et persévérence, cette dernière étant bien utile car les transformations concrètes suscitent toujours des résistances, raisonnables ou non. Il en va de même chez les évêques.

Je voudrais ici remercier au nom des évêques de France, toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent dans la Maison de l'avenue de Breteuil. Ils représentés ici à Lourdes par les directeurs nationaux qui sont associés à notre travail sur l'avenir de notre Conférence comme d'ailleurs, à celui mené à la suite de novembre dernier, et ils sont représentés encore par toute l'équipe qui soutient le Secrétariat général et l'équipe communication. Les réflexions que les évêques mènent sur la transformation de la Conférence des évêques peuvent inquiéter toutes ces personnes.

Tout en portant cette inquiétude, nos collaboratrices et collaborateurs apprennent avec nous de tristes nouvelles. Il en va ainsi tous les ans depuis au moins 2016. Je voudrais redire ce que je leur ai dit plus fois : votre fidélité nous impressionne, elle nous oblige. Que, au milieu de mille inquiétudes, en subissant avec nous les flux de révélation des abus commis par quelques-uns, vous consentiez à venir et revenir travailler avec nous, nous encourage vivement. Nous savons ce qui s'y joue dans tout cela de votre foi dans le Christ et de votre engagement spirituel à chacun.

Les séquences de notre Assemblée consacrées au plan triennal ressources et aux finances nous ont à la fois fait sentir la pression de la réalité : il nous faut anticiper raisonnablement une baisse de nos ressources et tenir compte de l'augmentation actuelle des charges du fait, notamment, de l'inflation, et simultanément ces séquences nous ont fait réaliser que la générosité des fidèles nous permettait d'avancer sur le chemin de transformation sans angoisse, avec une grave sérénité.

Une séquence de ces quelques jours a été consacrée à la transformation pastorale de nos diocèses et une autre à la mise en application du Motu Proprio *Traditionis Custodes*. Les deux sujets sont différents, bien sûr, mais ils convergent cependant. Il s'agit toujours de notre responsabilité de rapprocher de chacun et de chacune la source qu'est le Christ Jésus. Nous devons trouver les moyens de le faire avec moins de prêtres, des communautés moins nombreuses et surtout insérées dans un tissu social sécularisé et déchristianisé, souvent marqué par l'indifférence religieuse, parfois par la forte présence d'autres religions, notamment l'islam. En parcourant nos diocèses, nous avons souvent l'occasion d'admirer la foi et la persévérence de nombreux fidèles. Nous sentons leur souffrance devant l'évolution de leurs enfants ou petits-enfants et l'inquiétude des jeunes parents devant l'avenir de leurs enfants. Nous éprouvons douloureusement combien les fidélités les mieux ancrées peuvent être ébranlées. Le témoignage de notre Eglise dans notre pays ne peut plus être celui d'une Église co-extensive à la société, organisant celle-ci, en déterminant sa culture profonde. Le témoignage est désormais celui d'une communion de pécheurs pardonnés, émerveillés de pouvoir être en chemin vers la sainteté, où chacune et chacun est accueilli et accompagné par tous, où les vérités de la foi ne sont pas une idéologie sociale et politique mais nous tournent vers le Dieu vivant, le Dieu de nos âmes, le Dieu brûlant qui nous appelle à une conversion constante, qui nous arrache à toute autosatisfaction pharisaïque et nous ouvre le chemin des fils prodiges, qui attend que les frères s'accueillent mutuellement et apprennent toujours davantage à s'aimer. Les immenses trésors de la Tradition ne sont pas des pièces de musée ; la Tradition dont nous sommes les gardiens est celle où le Seigneur Jésus, le Messie d'Israël, se donne et est reçu, si bien reçu qu'il peut être partagé.

Alors que notre pays s'apprête à un nouveau grand débat sur la fin de vie, il nous a paru nécessaire de puiser dans notre tradition et dans la réflexion théologique de quoi vous aider, frères et sœurs, chères auditrices et chers auditeurs, à regarder la mort avec des yeux de chrétiens. Nous avons écrit une lettre pastorale dont nous espérons qu'elle sera, peu à peu, lue et travaillée par beaucoup. Car nous avons tous à mourir et nous vivons dans un monde qui vit la mort comme un échec et qui s'effraie de ses approches, les remettant entre les mains des soignants. Il appartient à notre grandeur d'hommes et de femmes, créés à l'image de Dieu, à fortiori de baptisés morts au péché dans le Christ et ressuscités pour vivre en lui, de nous préparer sérieusement au jour de notre mort. Nous le disons à chaque fois que nous prions le « Je vous salue Marie ». A notre société nous voulons dire qu'il est possible de nous entraider, non pas à mourir mais à vivre jusqu'au bout. Nous vous appelons à prier avec instance aussi pour que notre pays continue à indiquer aux sociétés occidentales qu'il y a d'autres voies que la prétendue « douce mort » et le suicide assisté. Dans une société qui vieillit, il faut consacrer des moyens aux soins palliatifs et à l'accompagnement à domicile, il faut que des hommes et des femmes s'y engagent, il convient que chacun de nous se prépare aussi à accompagner tel ou tel de ses proches jusqu'au bout. Sans juger personne, sans mépriser ni condamner, nous avons, nous catholiques, avec nos frères et sœurs chrétiens mais aussi avec beaucoup d'autres, à éclairer nos concitoyens sur les choix qui se dessinent et à orienter nos vies, parfois à contre-courant, pour témoigner d'autres chemins de vie, plus dignes de l'être humain, plus humbles et plus forts, des chemins que nous aurons peut-être, à Dieu ne plaise, à porter ou à parcourir un peu seuls.

Les sanctuaires de Lourdes nous réservent toujours le meilleur accueil. Je remercie ici Mgr Jean-Marc Micas, le recteur, le P. Michel Daubanes à qui nous souhaitons une belle mission dans ce sanctuaire national, les chapelains, les cérémoniaires, les sacristains, celles et ceux qui veillent sur nous à l'accueil Notre-Dame, les hommes et les femmes qui ont veillé à notre sécurité

et à notre tranquillité, toutes celles et tous ceux qui contribuent à rendre ces Assemblées paisibles et efficaces. Nous éprouvons toujours ici, auprès de la grotte de Massabielle, combien le Seigneur nous accueille en lui et nous donne de venir et de voir. Nous étions heureux, dimanche soir, de nous joindre à la procession eucharistique. Auprès de Jésus et auprès de Marie, nous avons retrouvé « l'enfant qui pleure ». Nous ouvrons toujours mieux les yeux sur le fait que l'Église, qui devrait être purement et simplement un lieu de paix et de joie, c'est-à-dire de dilatation intérieure et d'espérance en la beauté de l'humanité que Dieu attire à lui, peut être aussi un lieu de douleurs, un lieu d'empêchement, un lieu de tristesse, d'humiliation et d'atteinte à la dignité de l'humanité. Notre génération a reçu la croix de vivre ce temps. A nous, évêques, avec les prêtres et les diacres, de vous aider, frères et sœurs à traverser ces temps en accédant à la joie du Seigneur. A nous tous d'agir, synodalement et collégialement, chacune et chacun pour sa part, pour servir l'œuvre du Christ qui veut se présenter son Église, « sainte, sans tache, sans aucune faute ». Nous espérons tous, frères et sœurs, vous avec nous, nous avec vous, qu'un jour, « l'enfant qui pleure », caché dans une église ou au fond du cœur de trop de personnes, pourra goûter la consolation du Seigneur. Nous voulons agir pour qu'il puisse entendre la parole qui lui est adressée : « Venez et vous verrez ». Des moments de joie intense nous sont donnés, dans nos rassemblements diocésains, dans la messe dominicale, dans tel service vécu dans la lumière du Seigneur. Sans doute découvrons-nous mieux que l'Église doit être aussi pénitente, mais nous savons que la vraie pénitence conduit à la joie la plus intense.

Notre monde s'inquiète pour son avenir. La COP 27 qui est réunie en Égypte le fait entendre avec force. Les co-présidents du Conseil des Églises chrétiennes de France ont adressé, au début de ce mois, une lettre au Président de la République remise aussi à la Première Ministre. Cette lettre invite à agir avec énergie au cours de la COP, elle salue l'ambition écologique annoncée par le gouvernement, elle constate aussi que le compte n'y est pas, que les décisions envisagées ne suffiront pas pour éviter les drames qui s'annoncent, notamment pour les pays les plus pauvres. La sobriété ne doit pas être une attitude conjoncturelle liée à la guerre en Ukraine et à ses conséquences pour l'approvisionnement en énergie. Elle est une attitude à acquérir et à engranger spirituellement. Notre humanité se transforme, elle se comprend autrement au sein de l'univers, elle met en cause les repères anthropologiques les plus ancrés. Des jeunes, on dit souvent que nombreux sont parmi eux ceux qui ne savent comment s'orienter, qui hésitent à entrer de plain-pied dans le monde tel qu'il est. Nous les assurons de notre prière. Nous leur adressons un vibrant appel à se rendre à Lisbonne pour les JMJ. Leur rassemblement contribuera à la sanctification de l'Église, leur réponse joyeuse à l'appel du Seigneur, leur communion autour du successeur de Pierre, seront des dons de Dieu pour l'Église et aussi pour toute leur génération. Nous constatons souvent la beauté de la jeunesse catholique.

En concluant cette Assemblée plénière, nous tournons notre attention vers nos concitoyens dont le retour de l'inflation affaiblit gravement les ressources et qui s'inquiètent. Les mois à venir risquent d'être rudes pour beaucoup. Nous implorons Dieu pour l'Ukraine et aussi pour le peuple russe. Nous prions pour les familles endeuillées, pour les morts, les blessés, les familles séparées, pour les vies empêchées par cette guerre. Nous en appelons à la paix dans la vérité et la justice. Nous pensons aussi à l'Arménie, qui vit un drame comparable ; au Liban, à la Syrie, au Burkina-Faso, au Nigéria, au Mali et aux pays d'Afrique menacés par des mouvements islamistes et par l'insuffisance des récoltes. Nous avons une pensée fraternelle pour le peuple iranien et pour le peuple afghan. Pendant que nous étions ici à Lourdes, le pape François effectuait au Bahreïn un voyage sans doute historique. Nous demandons à Dieu que ce voyage puisse porter des fruits nombreux.

Nous osons le dire, nous osons le demander : que la joie de l'Évangile rejoigne chacune et chacun de vous, qu'elle emplisse votre cœur et votre vie à chacun, que tous nous puissions vivre des moments de grâce en demeurant près de Jésus, l'Agneau de Dieu, le Fils bien-aimé du Père. Nous, évêques, avons travaillé et travaillons pour que cela soit possible. Nous vous remercions pour votre prière et vos encouragements, pour votre exigence aussi.

Frères et sœurs, vous tous qui m'écoutez et vous intéressez pour une raison ou pour une autre à la vie de l'Église en France, les évêques tous rassemblés ont voulu vous adresser une lettre, « bouleversés et résolus ». Acceptez de la lire et d'y entendre parler notre cœur et notre responsabilité. Nous nous doutons que le chemin pour guérir les bouleversements, les colères, les inquiétudes sera long. Nous osons croire qu'il vaut la peine et nous vous assurons que nous y sommes engagés.

Merci de votre attention.

[1] *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme* dans l'édition des *Oeuvres complètes* du cardinal Henri de Lubac, t. VII (désormais OC VII), éd. par Michel Sales avec la coll. de M.-B. Mesnet, 2003 (la citation se trouve pp. 48-49) ; cette édition reproduit la 7e éd. (1983).

**Retrouvez ici tout le détail du programme et des travaux des évêques de France à l'automne 2022**